



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 22 mars 2012

1. ADMINISTRATION (Raymond Bron)

Personnel administratif

Comme vous avez pu le lire dans le préavis no. 6 porté à l'ordre du jour de la présente séance, trois départs sont programmés au sein de l'administration communale.

Madame Ruth Combremont, en fonction comme première secrétaire depuis le 1^{er} février 2011, a souhaité réorienter sa carrière et a entrepris une formation d'assistance en ressources humaines. Cette démission est intervenue au moment de la rédaction du préavis, ce qui a nécessité l'adaptation du dispositif initialement prévu.

Compte tenu la charge de travail actuelle du greffe communal, Madame Combremont a accepté de poursuivre son travail à bien plaisir à 60 % pendant quelques semaines, au-delà des deux mois du délai contractuel.

Madame Dominique Serra, engagée pour un poste d'aide boursière à 20% en août 2007 a décidé, elle aussi, de quitter son travail dès le 30 avril.

Enfin, Madame Chantal Bovay, au service de la Commune depuis le 1^{er} février 2009, verra sa tâche, sinon allégée, du moins simplifiée. En effet, lors de son engagement, son cahier des charges prévoyait une activité pour le moins éclectique, puisqu'elle devait travailler au service du greffe, du service technique, de la bourse et de l'ASICE...

C'est cette dernière fonction qui va l'occuper dorénavant, puisque l'ASICE a décidé de devenir employeur et que la Commune de Cugy a été d'accord de céder cette excellente secrétaire au domaine scolaire.

Vous l'aurez constaté en lisant le préavis no 6, les remplacements de ces trois départs sont intégrés à la réorganisation prévue de l'administration, qui sera plus claire et mieux adaptée aux exigences actuelles. La publication des postes interviendra après la décision du Conseil et les engagements se feront dans les meilleurs délais

Dans l'intervalle, la charge de travail sera particulièrement lourde pour l'équipe administrative.

2. AFFAIRES GENERALES (Raymond Bron)

Fusion

Depuis l'accord massif des organes délibérants des quatre communes initiatrices, relatif au projet d'études, les syndics ont tenu deux séances pour affiner le dispositif et accepter le calendrier général et les cahier des charges des différents organes composant l'organigramme.

Ils ont désigné le coordinateur en la personne du secrétaire général de l'Association régionale du Gros de Vaud et arrêté la date de la réunion de démarrage officiel, le 15 mai prochain.

Ainsi, les groupes de travail pourront commencer leurs études avant les vacances d'été, comme le suggérait le rapport sur les conclusions duquel vous vous êtes prononcés au mois de décembre dernier.

Rappelons que ces groupes d'étude seront au nombre de cinq, formés chacun de deux personnes par commune, dont un municipal. C'est le 4 avril prochain que les groupes seront formés. Ces groupes traiteront des sujets suivants :

- Finances, budget
- Règlements, tarifs, taxes
- Bâtiments, forêts, domaines, chemins, routes
- Administration, autorités, nom, armoiries, etc.
- Services techniques (eau, épuration, voirie, déchets, électricité, gaz)

Les Conseils seront régulièrement tenus au courant de l'avance des travaux ; ce sont eux, qui, à la fin des études, devront se prononcer sur une convention de fusion, avant le vote populaire.

Quant aux deux communes qui ont demandé un temps de réflexion supplémentaire, il faudra attendre l'élection complémentaire à Bottens le 22 avril, permettant de compléter la Municipalité ; celle-ci sera alors en mesure de prendre sa décision, décision qui sera selon toute vraisemblance suivie par l'Exécutif de Poliez-Pittet.

Maison de Commune

Le chantier a été freiné par la période des grands froids de cet hiver ; mais à part cela, il se déroule sans difficultés majeures jusqu'à présent. Le gros œuvre devrait être terminé dans une quinzaine de jours.

3. BATIMENTS COMMUNAUX (Philippe Flückiger)

Infiltration d'eau collège de la Chavanne

Une fuite a été constatée le 17 février 2012 dans une canalisation du collège.

De l'eau tombe goutte à goutte depuis le plafond du local technique. L'endroit de la fuite ne peut être défini et nous ferons prochainement procéder à des sondages à l'aveugle dans les murs. Nos employés n'ayant pas les ressources nécessaires pour effectuer ce travail, nous devons mandater un professionnel.

Conduite de la Maison Villageoise

Les grands froids ont provoqué le gel d'une canalisation d'eau potable dans le local des conteneurs. Ce local n'est pas chauffé et l'isolation offerte par les portes métalliques vitrées n'a pas été d'un grand secours.

Le tuyau posé en apparent est lui-même isolé, mais a gelé malgré tout. La réparation a pu être faite par notre service de voirie au moyen d'une machine de sertissage qui a été empruntée.

Finalisation de la construction du collège Le Motty

La rudesse des conditions hivernales du début de l'année a freiné l'achèvement des travaux extérieurs. La mise en forme des terres (talutage) pour le chemin de dalles vient d'être achevée par l'entrepreneur.

Le solde des aménagements (finition de la mise en forme des terres, engazonnement, pose de barrières en bois en limite de parking, bancs et arborisation sera exécuté au printemps par les employés de la commune.

La pose d'une barrière de sécurité autour de la place de jeux extérieure du Jardin d'enfants fait l'objet d'un appel d'offres.

4. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)

ASICE – école

Le rapport annuel 2011 de l'Etablissement scolaire de Cugy et environs fait état d'un effectif de 825 élèves au 1 octobre 2011. A ce jour, les prévisions pour la rentrée scolaire d'août 2012 indiquent un effectif de 889 élèves. Cette augmentation importante va poser des problèmes à Cugy où il manquera 2 salles de classes pour démarrer l'année scolaire 2012-2013.

Une solution devra impérativement être trouvée sous la forme vraisemblablement d'une construction provisoire de type « Portacabine ».

Un préavis sera présenté lors du Conseil communal du mois de mai ; cependant, au vu des délais très courts, la Municipalité anticipera en faisant démarrer une mise à l'enquête en avril déjà.

ASICE – employeur

Les collaborateurs actuellement employés de la Commune de Cugy et qui ont pour responsabilité des tâches exclusivement au service de l'ASICE, vont en principe dépendre de l'ASICE dès le 1^{er} avril 2012.

Un préavis est déposé dans ce sens au Conseil intercommunal de l'ASICE qui aura lieu le 27 mars 2012.

L'association deviendra l'employeur de son personnel qui est composé de la secrétaire intercommunale, du concierge de la Combe et de ses deux aides ainsi que du personnel de l'APEMS qui compte 16 auxiliaires.

Cette nouvelle situation aura pour avantage de clarifier la situation pour les employés qui vivent une situation ambiguë avec un employeur qui n'est pas celui qui leur transmet les consignes de travail.

ASICE – APEMS

Notre structure d'accueil parascolaire est actuellement entrée dans une phase de mise en conformité afin de répondre aux normes et directives émanant du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ).

Il est encore trop tôt pour apporter plus de précisions sur les démarches qui devront être entreprises.

Cependant, l'APEMS de Cugy et environs devra offrir à l'avenir un encadrement pédagogique composé en partie de professionnelles et disposer d'une responsable ou directrice au bénéfice d'une formation adéquate.

5. SOCIAL (Jean-Pierre Sterchi)

Service d'aide à la famille (SAF)

Une PIO de 2011 sur cet objet l'indiquait, le SAF, association sans but lucratif qui a pour objectif de venir en aide aux familles des communes, Le Mont, Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville, rencontre des difficultés actuellement.

Il s'agit de trouver une personne qui accepte la fonction de responsable bénévole du site de Cugy. Ce rôle important est nécessaire pour dynamiser l'équipe des bénévoles au plan local et pour aider la coordinatrice générale de la structure à organiser les actions dans les différentes communes.

En vous communiquant cette situation, la Municipalité augmente ses chances de trouver la personne qui accepterait ce poste destiné à soutenir les habitants isolés ou dans le besoin. Merci d'en parler autour de vous, voire même de nous communiquer le nom d'une personne éventuellement intéressée.

6. AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS (Jean-Pierre Sterchi)

Union des sociétés locales (USL)

Lundi de cette semaine a eu lieu l'assemblée générale de l'USL et il nous paraît nécessaire de vous apporter quelques nouvelles fraîches et malheureusement mauvaises à ce propos.

Le comité de cette union ne compte aujourd'hui, à la suite de trois démissions, que quatre membres. Cet effectif n'est de loin pas suffisant pour envisager l'organisation de manifestations d'importance telle la fête au village ou la fête du premier août. Le comité, à la suite de cette assemblée, va se donner le temps de la réflexion afin d'analyser la situation.

Les projets 2012 sont pour l'heure mis en suspens et les deux manifestations mentionnées ci-dessus devront être confirmées ou simplement annulées. Le comité est à la recherche de nouveaux membres pas forcément issus d'une société locale. L'animation de notre village est relativement restreinte et l'engagement de l'USL permet à ses habitants de maintenir les traditions et de favoriser les occasions de rencontres festives.

L'éventuelle perte de cet organisme aura des conséquences négatives pour notre commune. Encore une fois, merci de nous signaler le nom de personnes susceptibles de s'intéresser à entrer au comité de l'USL et à en parler autour de vous.

7. POLICE (Roland Karlen)

Sécurité aux collèges de la Chavannes et du Motty

Suite à une météo peu favorable aux marquages de la chaussée, les travaux initialement prévus pour la rentrée scolaire de l'automne ont dû être reportés à des jours meilleurs.

Ces travaux ont été exécutés la semaine 10 et sont aujourd'hui terminés.

Avant la mise en application sur le terrain, une lettre émanant de l'ASICE a été envoyée à tous les parents d'élèves des collèges de la Chavannes du Motty et de la garderie Arc-en-ciel.

Cette lettre explicative munie d'un plan de situation incite aussi à limiter au maximum les déplacements en voiture, afin d'éviter la saturation aux heures d'entrées et sorties des élèves.

Dès le lundi 12 mars 2012, quatre gendarmes accompagnés du municipal de police se sont engagés pour canaliser et diriger le flux des véhicules ainsi que pour discipliner certains automobilistes dans leur manœuvre. L'opération a été répétée à plusieurs reprises.

Les premiers résultats ont pu démontrer que la sécurité pour les enfants sur la place de stationnement du corps enseignant est nettement améliorée et que les bus scolaires peuvent circuler sans risque.

Deux améliorations sont encore nécessaires.

- L'acquisition par certains parents de la notion « dépose » ; l'attente dans la voiture que le rejeton soit entré dans le collège entrave d'autres déposes et bloque la fluidité.
- La mise au pas de quelques conducteurs qui ne veulent pas se plier aux directives mises en place et qui devront faire l'objet d'amendes délivrées par la gendarmerie.

Evacuation forcée

Depuis de nombreuses années, un habitant de la rue du Village pratiquait une activité de garagiste, totalement illégale dans cette zone, malgré les injonctions répétées de la Municipalité et de la Préfecture et au grand dam du voisinage.

Le mardi 20 mars dernier a donc été organisée une évacuation forcée sous la direction du municipal de police et avec l'appui important et nécessaire de la gendarmerie.

Cette opération a duré 11 heures « non-stop » et a requis la participation de 15 personnes.

10 épaves de véhicules automobiles et 70 m³ de matériel en relation avec la mécanique ont ainsi été évacués et mis en fourrière ou en garde meuble

La journée s'est déroulée sans problèmes majeurs, ce qui nous conduit à pouvoir exprimer notre satisfaction et notre espoir de voir une situation détestable définitivement réglée.

8. GESTION DES DECHETS (Roland Karlen)

Taxe déchets

L'augmentation de la taxe des déchets a suscité de nombreuses interrogations, voire de réclamations suite à l'envoi des factures au mois de février 2012.

Pour cette raison, il est bon de rappeler ce qui suit :

A la demande expresse du Conseil communal, la Municipalité a proposé par son préavis 55/2010 une différenciation de la taxe de base en fonction du nombre de personnes composant le ménage. La taxe de base pour 2011 a été fixée à CHF 220.00 + TVA et la clé arrêtée :

1 personne	=	taxe de base x 1
2 personnes	=	taxe de base x 1.8
3 personnes et plus	=	taxe de base x 2.3

Ce préavis fut accepté par le Conseil communal le 4 novembre 2010 et approuvé par le canton le 8 décembre 2010.

La quinzaine de recours formulés ont été transmis au président du Conseil qui les acheminera à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes.

On notera en parallèle, qu'à ce jour, plus de 50% des contribuables ont réglé leur facture.

Taxe au sac

Suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral du 4 juillet 2011, la commune de Cugy s'associe dans le cadre de Lausanne-Région à une étude au niveau cantonal qui prévoit la généralisation de la taxe au sac, répondant à l'exigence légale du pollueur-payeur.

Une mise en application pourrait voir le jour déjà en début 2013. La Municipalité aura l'occasion de revenir sur le sujet.

9. TRAVAUX - ROUTES (Christian Durussel)

Travaux – Espace Cavenettaz

La séance d'ouverture de chantier a eu lieu mercredi 14 mars. Le projet a reçu l'approbation du département des infrastructures du Canton.

La Municipalité, dans sa séance du 6 février dernier, a choisi le mobilier urbain, adjudgé les travaux de pose et fourniture de l'éclairage public, ainsi que les travaux de pose de la clôture.

Tous les services ont été contactés de manière à synchroniser leurs éventuels travaux avec le chantier en cours.

Romande Energie posera l'infrastructure souterraine qui permettra le remplacement des lignes aériennes alimentant cette partie du village.

Dès le 26 mars, aura lieu l'installation de chantier, la mise en place de la signalisation et des barrières de chantier, le démontage du treillis, puis le décapage de la terre végétale.

La durée des travaux sera d'environ 4 mois.

Durant la période des travaux, l'accès et le parcage pour accéder à l'administration communale et à la Maison villageoise seront quelque peu perturbés.

Lors des fermetures ponctuelles de la zone des travaux au trafic routier, des déviations seront mises en place.

10. STEP (Christian Durussel)

STEP intercommunale de l'AET à Bretigny

Les comptes 2011 ont été approuvés par le comité de direction lors de la séance du 8 mars 2012. Les charges ont été bien maîtrisées, ce qui permet une diminution des coûts par habitants raccordés à la STEP. A fin 2011, la commune de Cugy comptait 985 équivalents habitants (EH) soit 59 EH de plus que l'année précédente. Cette augmentation est due à l'ouverture du quartier des Epis d'Or.

Exploitation

Plusieurs problèmes sont intervenus lors de la période de froid que nous avons subie dans le courant du mois de février.

La conduite permettant le transport des boues égouttées au silo de stockage a gelé. Il a été nécessaire de poser un câble chauffant autour du tuyau et de l'isoler.

Pour permettre aux ponts roulants de circuler librement au-dessus des bassins de biologie, notre exploitant devait casser 2 à 3 fois par jour la glace qui se formait dans les cornières. Malgré tout, la STEP a toujours fonctionné correctement.

LA MUNICIPALITE